



Audience contestation AAH

Par **Aluzio**, le **09/06/2024** à **18:32**

Bonjour, bonsoir,

Pour résumer brièvement ma situation, je suis convoqué à une audience au pôle social du tribunal judiciaire pour contester une décision de refus d'AAH auprès de la MDPH. Ayant obtenu depuis la décision de nouvelles pièces supplémentaires que je vais fournir, mon médecin a également attesté que mon handicap me rendait inapte au travail de même que mes spécialistes ont trouvé que j'étais en réalité atteints d'autres pathologies.

N'ayant jamais prit part à une audience, je ne sais pas vraiment comment cette dernière va se dérouler et souhaiterais donc poser quelques questions :

- Sur ma convocation, il y a écrit que je dois "répondre à cette convocation", dois-je leur répondre par mail ou téléphone ou cela veut-il juste dire que je dois m'y présenter le jour J ?
- Combien de personnes seraient présentes ? A quel genre de déroulement dois-je m'attendre ?
- Etant donné que je n'aurai pas les moyens d'avoir accès aux services d'un avocat, comment devrais-je m'organiser ? Risque-t-on de me poser des questions, si oui quel genre de questions (personnelles, liées à mon handicap, de droit) ? Combien de temps de parole me sera accordé ? Dois-je préparer une lettre ou un discours pour présenter ma situation à l'avance ? Ai-je besoin de connaître des notions de droit, et si oui, lesquelles ?
- Combien de temps l'audience risque-t-elle de durer ? Dois-je m'y présenter à l'avance ? La décision finale me sera-t-elle communiquée le jour même ?
- Dois-je m'habiller d'une certaine façon ou juste une tenue du quotidien ?
- On m'a précisé que je devais fournir mes pièces supplémentaires à l'avance, mais je ne peux pas m'y présenter moi-même comme le tribunal est loin de chez moi, puis-je y envoyer quelqu'un pour le faire à ma place ? Y'a-t-il un délai pour les déposer ?

Je vous remercie d'avance si vous prendrez le temps de répondre à certaines de mes questions, n'importe quel conseil est le bienvenu !

Par **youris**, le **09/06/2024** à **20:21**

bonjour,

avez-vous pensé à l'aide juridictionnelle ?

Salutations

Par **Aluzio**, le **09/06/2024** à **20:59**

Je n'étais pas au courant, malheureusement l'audience est dans moins d'1 mois, n'est-ce pas trop tard ?

Par **Marck.ESP**, le **09/06/2024** à **21:15**

Bienvenue sur LegaVox
A toute fin utile

<https://www.justice.fr/obtenir-aide-personnalisee>